**\*\*Procès-verbal de constatation \*\***

\*\*Lieu\*\* : Bibliothèque Universitaire

\*\*Date\*\* : Jeudi 24 juin

\*\*Heure\*\* : 18h15

\*\*Présents\*\* :

Mathias Sobir, bibliothécaire adjoint spécialisé

\*\*Objet\*\* : Constatation de la découverte du corps de Guillaume Dumutte, conservateur à la bibliothèque universitaire, retrouvé mort dans les magasins de la bibliothèque.

\*\*Contexte et découverte\*\*

Le jeudi 24 juin à 18h15, le corps de M. Guillaume Dumutte, conservateur à la bibliothèque universitaire, a été découvert dans les magasins de la bibliothèque universitaire par Mathias Sobir, bibliothécaire adjoint spécialisé.

\*\*Description du lieu\*\*

Le corps a été trouvé dans la section Thèses et mémoires de la bibliothèque, au sous-sol de la bibliothèque. La zone est composée d’une grande pièce unique avec des rayonnages de livres, entreposés sur des étagères métalliques. L’accès à la zone se fait par un escalier interne et ne dispose que d’une porte unique, protégée par un système d’identification par badge, mais sans caméra de surveillance. Les rayonnages sont fixes et solidement implantés sur le sol, mais présentent des traces de rouille à plusieurs endroits.

\*\*Description du corps\*\*

Le corps de M. Guillaume Dumutte était allongé sur le sol, face vers le bas. Il portait comme vêtements un polo gris et un pantalon blanc. Des traces de sang ont été notées sur la tempe gauche du visage. Du sang a également été retrouvé sur le rayonnage immédiatement à la gauche du corps, à hauteur d’environ 80 cm. Par ailleurs un chariot de livres renversé était présent à proximité immédiate du corps.

\*\*Observations supplémentaires\*\*

- \*\*Objets personnels\*\* : ont été récupérés dans les poches de la victime le portefeuille de la victime, contenant de l’argent et sa pièce d’identité, son badge professionnel, un carnet de notes personnelles, et ses clés.

- \*\*Autres objets \*\* : une petite croix en métal a été récupérée à côté du pantalon de la victime, sans qu’il soit possible de déterminer si elle lui appartenait.

Le corps a été transféré à l’Institut médico-légal pour analyse.

A été relevée la présence dans les locaux des personnes suivantes, pour convocation ultérieure :

* Antoine Fratès : doctorant
* Aristote Prunier : étudiant
* Charlotte Devraisse : bibliothécaire
* Mathias Sobir : bibliothécaire adjoint spécialisé
* Paola Trigolia: chercheuse
* Soizic Cisol : étudiante

L’ordinateur de la victime a également été récupéré.

\*\*Conclusion initiale\*\*

À ce stade préliminaire, aucune conclusion définitive ne peut être tirée sur les causes de la mort. Une enquête approfondie sera menée par les autorités compétentes pour déterminer les circonstances exactes du décès de M. Guillaume Dumutte.

Rapport établi par :

Mylène Calié, brigadière cheffe